

NOS PARTENAIRES

L'OGEC

Mot du président M. Gérard MERELLA

1°) RAPPEL DES MISSIONS DE L'OGEC

L'OGEC est l'organisme de gestion de l'établissement. Il a pour missions :

- la gestion financière de l'école
- la gestion du personnel (hors enseignants) ex : Assistante de vie scolaire (AVS), Aides maternelles (ASEM), personnel d'entretien...
- la gestion des locaux

2°) POINT SUR LES TRAVAUX

A. SECURITE :

- Remplacement de l'ancienne sonnerie par un interphone. Trois écrans ont été installés dans l'établissement (secrétariat, direction, réfectoire) pour pouvoir contrôler les entrées.
- Une alarme anti-intrusion/confinement avec une tonalité différente de l'alarme incendie/évacuation a été installée l'année dernière.
- Suite à l'exercice "évacuation incendie" réalisé le mardi 12 septembre 2017, nous allons faire ajouter un voyant lumineux rouge clignotant qui se déclenchera lors de l'alerte incendie, pour informer les enfants et le personnel présents dans le réfectoire. Ceci pour palier au bruit pendant le service de cantine et permettre à tous une éventuelle évacuation.
- Une demande avait été faite auprès des services de la Mairie pour l'installation d'un troisième potelet supplémentaire devant le portail de l'école, pour éviter tout stationnement. MPM a fait installer, au mois de juillet 2017, deux nouveaux poteaux, plus rapprochés que les anciens. Problème : un seul poteau a été livré. Courriers et mails sont envoyés régulièrement aux services concernés pour résoudre ce problème... A ce jour, nous sommes toujours en attente du second poteau.

B. ACCESSIBILITE/RENOVATION

Durant l'été, la passerelle a été rehaussée de 17 cm (avec garde-corps) pour faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Les classes de MS et de GS ont été mises également aux normes : mise à niveau du sol des deux classes avec le niveau de la cour.

Les sanitaires des MS et des GS ont été entièrement rénovés avec l'ajout d'une douche pour les enfants, très pratique en cas de petit accident.

La chaudière de l'école a également été changée cet été.

A noter : Proposition de réaliser une marche amovible pour faciliter l'accessibilité des fauteuils dans le réfectoire.

RAPPEL :

L'école Privée Sainte Marguerite est une école privée sous Tutelle Diocésaine et sous contrat d'association avec l'État.

- **La DDEC** : Direction diocésaine de l'Enseignement Catholique, notre tutelle dirigée par la directrice diocésaine Mme GAUSSEN Françoise.
- **L'IEN** : M. Mohamed MEBAREK, inspecteur de l'éducation nationale. Il réalise les inspections des enseignants et du chef d'établissement. Autorité à laquelle nous rendons des comptes quant à l'application et au respect des textes officiels de l'Inspection Académique ou du Ministère.

La Paroisse : Le père Guillaume PETIT a été appelé à d'autres fonctions.

Nous le remercions vivement pour sa disponibilité et pour cette année d'accompagnement des célébrations et des préparations aux sacrements.

Le Père Romain LOUGE le remplace et nous accompagnera tout au long de cette nouvelle année liturgique.

Le calendrier de la Pastorale de l'année est en cours de réalisation : dates des célébrations, des préparations au Baptême et à la Communion.

Cette année :

- 6 demandes de préparation au Baptême
- 15 demandes de préparation à la Communion

Nous vous rappelons que les dates des messes des familles sont consultables sur le site internet de l'école, dans la rubrique « AGENDA ». Ces messes adaptées aux plus jeunes, sont des moments de rencontre qui affirment notre engagement chrétien auprès des enfants.

La CATECHESE

Une séance d'Eveil à la Foi ainsi que des préparations aux Célébrations sont proposées aux élèves de l'école, de 45 min à 1 heure par semaine dans l'emploi du temps de chaque classe du CP au CM2. Les classes de maternelle (PS/MS/GS) suivent les temps forts et les préparations des célébrations tout au long de l'année.

Pour pallier aux problèmes de garde des enfants ne participant pas aux célébrations :

Les célébrations sont placées en dernière heure (à 15h00), afin de laisser aux parents la possibilité de venir chercher leur(s) enfant(s) à 14h45.

Première action de partage de cette année scolaire : vente de brioches au profit de La Chrysalide : **222 brioches vendues** (4 de moins que l'année dernière). La livraison a eu lieu le vendredi 29 septembre.

Bravo à la classe de CE2 qui a vendu le plus de brioches cette année, suivie de près par la classe de CP.

Un grand merci à vous tous pour votre participation !

LES PROJETS 2017-2018 : "Il était une fois..."

Des sorties ainsi que des spectacles seront proposés aux élèves tout au long de l'année en lien avec ce nouveau projet. Les projets de classe et de cycle sont placés sous la responsabilité du Chef d'établissement et laissés au libre-choix des enseignants.

Activités reconduites cette année :

- ⇒ **Formation aux premiers secours** pour les enfants du CP au CM2,
(Selon les classes : séances d'1h30 pour les CP/CE1, séance de 3h00 pour les CE2/CM1/CM2, + séance de validation pour les CE2 et CM2). Cette activité a été prise en charge l'année dernière, dans sa totalité, par l'APEL.
- ⇒ **Sécurité routière** pour les enfants de la PS au CM2 : également prise en charge entièrement par l'APEL en 2016-2017.

PROJET CLASSE DE DECOUVERTES ET SORTIES SCOLAIRES

Cette année, un projet de sortie scolaire avec nuitées est lancé pour la classe de CM2. Ils partiraient 5 jours en classe de mer au Frioul. Il nous manque encore 8 réponses pour pouvoir valider ce séjour. A ce jour, un seul élève n'y participerait pas, donc le projet "Frioul" est en bonne voie.

Vous recevrez une proposition des classes de GS et CP qui envisagent de partir.

Les classes restantes s'orientent vers des sorties à la journée.

Les CE1 et CE2 sont inscrits pour une classe de voile à la Pointe Rouge au mois de juin 2018. Deux refus pour l'instant en CE1 mais le projet est maintenu.

Les projets sont montés par les enseignants. Il est important de leur faire confiance et de laisser les élèves vivre ces moments forts. Lorsqu'un élève ne participe pas, il est tenu d'être à l'école, en répartition dans une classe restante.

Nous rappelons aux parents que les classes de découvertes et les sorties font partie intégrante de notre projet éducatif. Lorsqu'ils signent la convention de scolarisation en début d'année scolaire, ils s'engagent à ce que leur enfant participe à toutes les activités éducatives et pédagogiques proposées.

Si des familles rencontrent des difficultés financières pour payer un séjour, une demande d'aide est faite, en toute discrétion, par la directrice auprès de l'OGEC, de l'APEL ou de la Mairie.

Selon l'âge des enfants, si nous avons de 2 à 4 réponses négatives de participation à un séjour, nous sommes dans l'obligation d'annuler ce séjour pour l'ensemble de la classe.

APEL : Diane PANAGIOTOPOULOS, la présidente, prend la parole

- Aide financière aux familles
- ASSEMBLEE GENERALE : Mardi 10 octobre à 19h30
- LOTO de l'école dans les locaux de l'école Sainte Bernadette : le vendredi 17 novembre à partir de 18h30.
- LOTERIE
- KERMESSE

Questions diverses des parents

■ **Plusieurs questions des parents au sujet du site de l'école :**

"L'année dernière, Virginie l'intervenante en sport, a mis en ligne sur le site de l'école une vidéo qui a été remarquablement réalisée.

Il est dommage que tous les onglets du site de l'école ne soient pas aussi bien remplis.

En effet, certains ne sont pas à jour, d'autres sont complètement vides, ce qui n'est pas valorisant pour notre école, et ne représente en aucun cas son dynamisme.

N'hésitez pas à demander de l'aide à certains parents qui pourraient vous soulager et y apporter leur contribution."

"Va-t-on avoir le site à jour cette année ?"

Réponse :

Le site "ecole-sainte-marguerite.com" est un nouvel outil mis en place l'année dernière. Chacun fait ce qu'il peut pour se l'approprier. Nous allons faire de notre mieux pour faire vivre ce site.

Chaque enseignant est libre de créer des reportages pour sa classe. Ces projets de reportages de classe sont envoyés au Chef d'établissement, qui valide leur diffusion sur le site.

La création de reportages demande aux enseignants beaucoup de temps sur leur temps personnel.

De plus, nous sommes confrontés au fastidieux tri des photos et des vidéos afin de ne pas diffuser des images d'enfants qui ne doivent pas apparaître sur le site.

A ce sujet, cette année, la liste des élèves dont les parents ne souhaitent pas que les photos soient sur le site a nettement diminué.

Le responsable du site vient de "libérer" les pages des classes pour cette année.

Il a également mis à jour le calendrier scolaire 2017-2018, dont les dates de vacances ont été collées dans le cahier vert des enfants en septembre.

Il doit créer sur le site :

- un lien direct avec "Educlasse" pour que les parents puissent consulter les évaluations en fin de trimestre,
- un autre lien avec "Ecole Directe" pour consulter les factures chaque mois.

▪ **Questions des parents concernant la sortie de 16h00 au grand portail:**

"La sortie à 16h00 voir 16h10 n'était pas fluide comme les autres années, est-ce que vous avez changé quelque chose ?"

"Serait-il possible de faire sortir les CP à 16h par la porte de la salle polyvalente ? question vigipirate, il y aurait moins de monde au grand portail ."

Réponse :

Afin de fluidifier la sortie, les enseignants ouvriront le portail dès qu'ils descendent, sans attendre que toutes les classes soient dans la cour.

Nous demandons aux familles de ne pas rester devant le portail pour permettre aux responsables de la sortie de voir tous les parents et faciliter la sortie des enfants.

La sortie des CP par la salle polyvalente serait compliquée les jours de grand froid où les maternelles sont en garderie dans la salle.

▪ **Questions au sujet du réaménagement des horaires de sortie de la garderie du soir**

"Y-a-t-il des horaires particuliers et fixes pour récupérer les enfants à la garderie ?..." "

"La directrice a évoqué le fait que le portail allait être fermé et ne serait ouvert que toutes les 30 minutes, et ce pour des raisons de sécurité..." "

Il s'agissait d'une réflexion de la directrice suite à des incidents de portail laissé grand ouvert, pour éviter les allers/venus. Pour l'instant rien n'est modifié. Si cela devait changer cela serait une réflexion d'école avec l'ensemble de la communauté éducative.

Pour éviter la longue récréation de la garderie, source d'excitation et de conflits, une nouvelle organisation a été mise en place dès la rentrée 2017 :

- de 16h00 à 16h35 : récréation
- de 16h35 à 17h30 : garderie dans le réfectoire
- 17h30 à 18h00 : cour (beaux jours) ou salle polyvalente (pluie/froid)

RAPPEL : Les garderies du soir sont réservées aux enfants dont les parents sont dans l'impossibilité pour des raisons professionnelles de venir les chercher à la sortie de 16h00.

L'inscription à la garderie de 17h30 à 18h00 se fait sur dossier à retirer au secrétariat.

▪ Questions au sujet du calendrier scolaire 2017-2018

"Plusieurs parents souhaiteraient des précisions au sujet des vacances de Pâques.

En effet, le centre aéré est ouvert les 2 semaines de vacances et pas la semaine du pont. Complicé pour faire garder les enfants que ce soit la 1ère semaine à partir de mardi soir ou pour la semaine du pont : pas de centre aéré. De même pour poser une semaine de vacances quand on a des enfants qui sont dans des établissements différents (collège...) 1 seule semaine en commun et il faut gérer aussi les congés au travail."

- Cette année, les vacances de Pâques étaient suivies de deux jours fériés.
La directrice a choisi d'adopter la solution proposée par les établissements du secteur (sauf Pastré) : de travailler les deux premiers jours des vacances de Pâques, afin de prolonger les vacances sur les jours suivants. Cela permet d'éviter 3 semaines de vacances consécutives à Pâques ; et de devoir récupérer deux mercredis.
- Pas de journée déscolarisée cette année. La journée pédagogique prévue en janvier 2018 (suite de la formation des enseignants sur la Pédagogie Coopérative) est reportée à 2018-2019.

**Fin de la réunion par un partage libre autour du "buffet"
préparé par Béatrice MOITY-LAMOTTE**

PROCHAIN CONSEIL LE 12 JANVIER 2018